

Politique pour la santé et la sécurité

La santé et la sécurité sur le lieu de travail est un engagement qui concerne tout le monde, qui se manifeste non seulement par le respect d'un comportement sûr dans l'exécution de son travail, mais aussi par la création de conditions de travail adéquates pour que cela soit possible.

Minifaber S.p.a. est convaincue que les personnes sont le patrimoine de l'entreprise et s'engage à atteindre les plus hauts standards de santé et de sécurité au travail, en assurant une étroite collaboration entre les différentes figures impliquées.

Minifaber S.p.a. considère la diffusion et la promotion de la santé, de la sécurité et du bien-être des personnes comme une valeur et un pilier fondamental de sa façon de travailler.

La protection des employés, des clients, des fournisseurs et, en général, de tous ceux qui travaillent en collaboration avec l'entreprise, guide aussi bien l'approche stratégique des affaires que les activités quotidiennes.

Les principes de santé et de sécurité dont s'inspire la société Minifaber S.p.a. sont les suivants :

- agir dans le respect des lois et règlements en vigueur, en adoptant toutes les mesures de prévention et de protection nécessaires pour préserver la santé et la sécurité ;
- « la santé et la sécurité d'abord » comme ligne directrice pour la mise en œuvre de toute décision stratégique et opérationnelle ;
- le partage des responsabilités et la participation des personnes ;
- approche préventive pour éviter les accidents et les maladies professionnelles ;
- sensibiliser les entreprises tierces appelées à opérer à l'intérieur de Minifaber S.p.a à partager les mêmes critères pour la protection de la santé et de la sécurité de l'entreprise ;
- le respect de l'individu, sans compromis ;
- la santé et la sécurité tout au long de la chaîne d'approvisionnement, afin que les fournisseurs adoptent des comportements et des normes de santé et de sécurité conformes à cette politique ;
- l'utilisation consciente d'un équipement de protection approprié et des activités périodiques d'audit et d'évaluation des risques avec la mise en œuvre ultérieure de plans d'amélioration.

Les lieux de travail, les usines, les machines et les équipements sont achetés et/ou conçus et entretenus de manière à protéger tous les travailleurs.

La Direction s'engage à diffuser la culture de la sécurité en promouvant un comportement responsable et la conscience des risques, l'instauration d'un climat d'entreprise basé sur l'écoute et la coopération, et fournit les ressources organisationnelles et économiques nécessaires dans le but, non seulement de prévenir les accidents et les maladies professionnelles, mais aussi d'améliorer continuellement les conditions de santé et de sécurité sur le lieu de travail.

La politique de santé et de sécurité s'applique à tous les employés et à tous ceux qui agissent en coopération avec l'entreprise. La politique est mise à jour périodiquement pour rester conforme aux meilleures pratiques internationales.

Seriate, 15/12/2025

Employeur D.L. italien 81/2008 - Raffaello Melocchi



MINIFABER S.P.A.

24068 Seriate (BG) Italy | via Brusaporto, 35

C.F. / P.I.V.A. 01777830165 | Cap. Soc. € 2.000.000 i.v. | Reg. Impr. 01777830165
C.C.I.A.A. BG 236177 | Cod. Id. CEE: IT 01777830165 | Cod. Mecc. BG 038548

+39.035.42.37.211 | info@minifaber.com | www.minifaber.com

Azienda con Sistema di Gestione
per la Qualità certificato secondo



UNI EN ISO
9001:2015
Certificato
n° 50 100 1371

Azienda con Sistema di Gestione
Ambientale certificato secondo



UNI EN ISO
14001:2015
Certificato
n° 50 100 13981